

Spécialité EPPCS

Education Physique, Pratiques et Culture Sportive

en classe de première / terminale

- Apports pratiques et théoriques pour enrichir sa culture sportive
- Se projeter dans un parcours professionnel autour du sport et du corps

Pratiquer de manière approfondie une grande diversité d'activités physiques, sportives et artistiques

Construire un regard éclairé et critique sur la diversité des pratiques physiques et sportives en France

Connaitre la diversité des secteurs professionnels liés au sport

Assimiler des connaissances en lien avec une poursuite d'étude dans les domaines du sport, du corps et de la sécurité.
Les grands chapitres du programme sont :

Métiers du sport et du corps

Pratique physique et santé

La pratique physique dans le monde contemporain

Technologie des Activités Physiques Sportives et Artistiques

Le programme de spécialité EPPCS prévoit également la conduite de différents projets individuels et collectifs, ainsi qu'une expérience d'encadrement sportif.

- Les compétences spécifiques développées s'articulent autour des 3 registres : *Pratiquer / Analyser / Communiquer*
- Les compétences générales développées peuvent être exploitées dans n'importe quelle poursuite d'étude :
 - Capacités orales (aisance dans la communication)
 - Capacités d'organisation (intégration dans une équipe, engagement dans différents rôles)
 - Assimiler des connaissances, les exploiter pour formuler une réponse écrite construite

Au lycée de Decize, le projet pédagogique s'articule autour de :

- La pratique du handball, de la musculation cross-training, de la gym « parkour », du trail / course à pied, de la natation sauvetage, du run and bike, du golf, de la danse, du step et de la course d'orientation.
- L'organisation du cross du collège, de la soirée badminton fluo de l'AS (etc...)
- L'accueil et l'encadrement d'élèves de primaire
- L'organisation de séjours sportifs (ski / surf)

Les pratiques physiques et les projets menés sont supports de l'apport de connaissance, au-delà du travail en salle de classe.

Comme les autres enseignements de spécialité, l'évaluation au baccalauréat est constituée d'une épreuve écrite de 3h30 en 2 parties (rédaction, argumentation, analyse, illustration). Elle comprend également une épreuve orale de 30 minutes (analyse vidéo).